

PROCES VERBAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 22 septembre 2010 à 15 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes BUISSON, COULON, TROUTTET, M.M. BLANCHARD, DEGRANGE, GALLICE, GAUTHIER, GIEN, PRIET, SEGAUD

Le Conseil a :

- Renouvelé le contrat d'embauche de Mr MENAGER Sylvain comme agent d'entretien, pour un CDI de 16 heures hebdomadaires
- Voté à 7 voix pour et 4 voix contre de ne pas maintenir Mme BUISSON comme 1^{ère} adjointe
Suite à ce vote Mme BUISSON, M. GAUTHIER, M. PRIET et M. SEGAUD ont quittés la salle de réunion
- Décidé de décaler les adjoints : Mr DEGRANGE comme 1^{er} adjoint, Mr BLANCHARD comme 2^{ème} adjoint
- Elu Mme TROUTTET à 6 voix pour comme 3^{ème} adjointe et une voix pour Mme COULON

- Lu le courrier de la mairie de Cuzy pour des travaux de voirie sur le chemin de Morimbeau au Carrage d'un montant de 24000 € ht et décidé de ne pas approuver le devis car la commune est déjà engagée dans de gros travaux de voirie, suite au transfert de la voie communale du CD141 à Cuzy à la communauté de commune Arroux Mesvrin en 2011.

- Étudié le problème des chiens laissés en liberté suite à des remarques et courriers d'habitants de la commune et chargé le maire d'alerter les gendarmes

- Entendu les courriers envoyés par M. SEGAUD Alphonse contre la réouverture des chemins ruraux du Rivet et les réponses faites par M. le Maire

CHARBONNAT, le 25 septembre 2010

Le Maire,